

JOURNEE RENCONTRE AAH et FORMATION en DROIT DES MINEURS Le 23 septembre 2022

L'Association **CHRYSTALLIS DROME** a le plaisir de vous inviter à participer à une journée de rencontre et de formation qui aura lieu le :

Vendredi 23 septembre 2022 de 9H15 à 17 H15

Centre culturel Jean Cocteau, Salle Jean Cocteau, rue Andrevon 26300 Bourg de péage (Parking CHAMPAGNAT COCTEAU gratuit à proximité) Bus Citéa (à partir de gare routière de Valence) arrêt casino puis 10 mn à pied.

Après avoir abordé ces différents thèmes :

L'approche psychologique de l'état de **stress post traumatique en 2019**

L'approche pluridisciplinaire de la **réparation** de l'Etat de **stress post traumatique en 2020.**

Les **auditions de l'enfant** dans le cadre des procédures judiciaires **en 2021**

Le thème de cette année sera :

**La présence de L'Enfant victime lors du procès : les Enjeux pour L'Enfant
Echanges de points de vue entre les différents intervenants**

FÉDÉRATION DRÔME

la ligue de
l'enseignement

Fédération des œuvres laïques

passé

bOURG
de
PEAGE
La ville



FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE



LE DÉPARTEMENT

Crédit  Mutuel

Elle s'adresse à tous les professionnels et bénévoles concernés par l'accompagnement des enfants. Nous souhaitons que tous les étudiants intéressés puissent participer et à ce titre et comme par le passé notre association leur offre les droits d'inscription.– Gel hydroalcoolique à disposition. En cas d'évolution des conditions sanitaires, envoi d'un mail d'annulation et remboursement des frais d'inscription.

COLLOQUE CHRYSALLIS DRÔME DU 23 SEPTEMBRE 2022

QUELS SONT LES ENJEUX POUR L'ENFANT VICTIME LORS DE SA PRESENCE OU NON AU PROCES ?

MATINEE : 9H15 -12H15

8H30 : accueil : Pogne, Thé ou café

9H00 : propos introductif : Anna PLACE, Conseillère départementale de la Drôme

9H10 : ouverture de la journée -Mot d'accueil par Odile DELLENBACH, ancienne présidente pendant 20 ans de Chrysallis Drôme

RESITUER LES DIFFERENTES PRISES DE POSITION : OBJECTIFS -MOYENS ET ENJEUX

Modérateur : Lionel BAUCHOT, psychologue clinicien/psychanalyste en exercice libéral auprès d'enfants et d'adolescents, Praticien chercheur en protection de l'enfance, Formateur auprès de l'école nationale de la Magistrature, Expert près la Cour d'appel de Grenoble.

• **9H15-9H45- Un Administrateur Ad Hoc (AAH) Françoise GILLE**

Préparer l'enfant à sa présence au procès pour éviter les écueils et traumatismes.

Expliquer les enjeux que représente le procès pour lui Ecouter l'enfant et respecter son souhait de participer ou non.

Prendre conscience des difficultés pour l'enfant de se retrouver face à l'auteur des faits (sentiment de honte, de responsabilité, de culpabilité, de peur ...)

Illustrer ses propos et donner son opinion dans l'intérêt de l'enfant à partir de cas concrets vécus par l'AAH

• **9h45-10H15- Un Officier de Police: Stéphanie CAZI, commandant de Police à la Brigade des Mineurs du commissariat de Valence Jérôme BAILLON**

-Rappeler en quoi la présence de L'Enfant au procès est importante.

-Mettre en évidence l'importance de son témoignage

-Montrer quelles peuvent être les difficultés de L'Enfant lors du procès

- **10H15-10H45-Une psychologue, Claire AUDEJEAN, psychologue clinicienne, Expert auprès de la Cour d'Appel de Lyon**

- Rendre -compte dans le rapport d'expertise de la situation de L'Enfant au moment de l'expertise.
- Donner son point de vue sur la capacité de L'enfant à assister au procès à partir d'exemples concrets.

- **10H45-11H15 : Une Avocate : Stéphanie Serre, Avocate Partie Civile au Barreau de l'Ardèche**

- Expliquer à l'enfant le rôle qu'il peut jouer lors du procès.
- Soutenir l'enfant afin qu'il puisse participer au procès si cela semble nécessaire.
- Représenter et défendre l'enfant.
- Ecouter et prendre en compte la demande de l'enfant.

Synthèse de la matinée

Lionel BAUCHOT fait une synthèse de ces différentes prises de position

- **11H15-12H15 :** Questions –réponses avec la salle

<ul style="list-style-type: none">• 12H30-14H : Un plateau repas froid respectant les normes sanitaires est proposé sur <u>inscription préalable obligatoire avant le 10 septembre 2022</u> - Aucune inscription de dernière minute ne pourra être prise en compte.

COLLOQUE CHRYSALLIS DRÔME DU 23 SEPTEMBRE 2022

QUELS SONT LES ENJEUX POUR L'ENFANT VICTIME LORS DE SA PRESENCE OU NON AU PROCES ?

APRES MIDI : 14H00 - 17H 15

L'ENFANT AU COEUR DU PROCES : LE SOUTENIR, LE CONSIDERER ET S'ADAPTER

Lionel BAUCHOT, modérateur et intervenant

• **14H-14H30** - Magistrats : Nathalie GOUY-PAILLIER, ancienne Substitute, et Présidente du Tribunal correctionnel de Valence et Sophie BERGOUGNOUS, ancienne substitute, juge des enfants au tribunal judiciaire de Valence.

- Rappeler le rôle du ministère public au procès et expliquer dans quels cas, la présence de l'enfant peut être utile et nécessaire ;
- Présenter le point de vue du ministère public
- Rappeler le rôle du Président du Tribunal Correctionnel au procès et expliquer dans quels cas, la présence de l'enfant peut être utile et nécessaire.
- Présenter le point de vue du Magistrat du siège.

• **14H30-15H** : Questions –réponses avec la salle

• **15H-16H** : LIONEL BAUCHOT

Interroger les étapes du développement de l'enfant et étudier en parallèle ses capacités à assister ou non au procès.

Montrer les difficultés psychologiques pour l'enfant mais aussi l'éventuel bienfait de sa participation au procès. Les enjeux de présence de l'enfant au procès pour la réparation et la reconstruction de l'enfant.

Modérateur – Lionel BAUCHOT fait une synthèse globale de la journée

16H-17H Questions –réponses avec la salle

17H

Clôture de la Journée par Lionel BAUCHOT et Fabienne CHABOT, nouvelle Présidente de CHRYSALLIS DROME